

## Projet de lutte contre les violences domestiques et les violences commises au nom de l'honneur à l'encontre des personnes LGBT Stonewall Housing

### Qu'est-ce qu'un mariage forcé ?

Un mariage est forcé lorsque l'une des personnes ou les deux ne consentent pas au mariage mais y sont contraintes par la violence et des moyens de pression. Il s'agit d'une pratique intolérable, qui au Royaume-Uni rentre dans le cadre des violences contre les hommes et les femmes, des violences domestiques/de la maltraitance des enfants et des graves atteintes aux Droits de l'Homme.

La pression exercée sur les personnes pour qu'elles se marient contre leur gré peut être d'ordre physique (menaces, violences physiques réelles, violence sexuelle) ou émotionnel et psychologique (par exemple, lorsque quelqu'un est poussé à croire qu'il jette le déshonneur sur sa famille).

Si vous êtes victime de menaces de mariage forcé et de violences commises au nom de l'honneur.

Si vous êtes victime d'un mariage forcé ou si vous pensez que votre famille pourrait vous marier de force, des possibilités d'hébergement peuvent être envisagées.

### Si vous avez moins de 18 ans...

Si vous avez moins de 18 ans, le service du logement et les services sociaux de votre ville ont l'obligation de vous mettre en sécurité dans un logement, à l'écart de votre famille. Sauf consentement de votre part, ils ne contacteront pas votre famille tant que vous ne serez pas à l'abri. Vous n'êtes pas obligé de rester près de votre ville d'origine et pouvez déposer un dossier de candidature auprès de n'importe quelle autorité locale. Si vous souhaitez parler à quelqu'un de votre situation, appelez Childline au 0800 1111.

### Si vous avez plus de 18 ans...

N'importe quelle autorité locale est dans l'obligation de vous conseiller et dans certaines circonstances, de vous proposer un logement. Le mieux reste de demander conseil auprès des organisations répertoriées au dos de cette brochure.

Si vous en êtes arrivé au point de vivre dans la peur et si aucun logement alternatif n'est disponible, vous pouvez en dernier recours postuler pour un hébergement d'urgence auprès de l'autorité locale. Ce type de démarche peut s'avérer éprouvant, embarrassant et chronophage. Elle doit donc seulement être envisagée en dernier recours, si votre sécurité est menacée.

Vous pouvez également trouver une place dans un refuge, où l'on vous guidera dans le processus de relogement. Pour ce faire, appelez le service d'assistance téléphonique nationale pour les violences domestiques (National Domestic Violence Helpline) au 0800 2000 247. Si vous ne parlez pas anglais, ils vous fourniront un interprète. Ce service est principalement destiné aux femmes. Si vous êtes un homme et si vous souhaitez vous adresser à un service spécialisé dans l'assistance aux LGBT, contactez les organisations répertoriées à l'adresse suivante : <http://lgbtdaf.org/>

Si vous craignez de quitter le Royaume-Uni contre votre gré ou si pendant des vacances à l'étranger, vous pensez ne pas être en mesure de revenir, contactez l'unité en charge des mariages forcés (Forced Marriage Unit).

Quitter sa maison et sa famille est une étape difficile qui peut paraître insurmontable. Mais parfois, s'éloigner de ses proches s'avère être la solution la plus sûre. Ce sera aussi pour vous l'occasion de penser à votre avenir. Vous seul détenez les clés du changement qui vous permettra de vivre une vie de lesbienne, de gay, de bisexuel ou de transgenre en toute sécurité, avec des personnes qui vous respectent.

### Plan de sécurité

Rester en sécurité est primordial.

1. Préparez petit à petit votre départ.
2. Arrangez-vous avec un ami ou une personne de confiance pour garder des affaires essentielles : votre passeport, vos papiers d'identité, votre carte bancaire (et informations bancaires), des médicaments, de l'argent et des vêtements.
3. Si vous avez des enfants, emmenez-les avec vous et ne leur dites pas que vous comptez partir.
4. Parlez à un conseiller de Women's Aid, une agence LGBT, ou à la Forced Marriage Unit pour les prochaines étapes à suivre.
5. Ne dites rien à personne. Ne laissez aucune trace écrite de vos projets, notamment sur Facebook et les réseaux sociaux. Cela pourrait indiquer le lieu où vous vous trouvez.

### Demander de l'aide ou aider quelqu'un

Services juridiques de Stonewall Housing contre les violences domestiques / 02073595767 / [info@Stonewallhousing.org](mailto:info@Stonewallhousing.org)  
The Forced Marriage Unit / +44 (0) 20 70080151 / [fmu@fco.gov.uk](mailto:fmu@fco.gov.uk)



HM Government  
Forced Marriage Unit